

REUNION SANDRE

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

REFERENTIEL POINT D'EAU D'ORIGINE SOUTERRAINE

Du 24/11/2015 de 10h00 à 16h00

ONEMA
"Le Nadar" Hall C
5, square Félix Nadar
94300 Vincennes

Avec les représentants :

Prénom	Nom	Organisme	Présence
Daniel	BERTHAULT	DEB	Excusé
Jean-Michel	BRESSON	AERM	OUI (visio)
Julie	CHATAIGNER	ONEMA	OUI
Laurence	CHERY	BRGM	OUI
Laurent	COUDERCY	ONEMA	OUI
Santiago	GABILLARD	BRGM	OUI (visio)
Alexandra	LEQUIEN	DEB	OUI
Florine	LEVEUGLE	ST SANDRE	OUI
Pierre	MARCHET	AEAG	Excusé
Magali	MARCHETTO	AERM	OUI (visio)
Céline	NOWAK	ONEMA	OUI
Stéphane	OLLAGNIER	BRGM	OUI
Frédéric	RAOUT	DRIEE	OUI
Olivier	ROUZEAU	BRGM	Excusé

ORDRE DU JOUR

- Rappel du contexte
- Point sur la codification
- A partir de quand un Point BSS devient un point d'eau d'origine souterraine ?
- Flux
- Planning des tâches

RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. La prochaine réunion aura lieu **01 février salle RDC1, à l'Onema de 10h à 16h**
2. Les membres du GT ont retenu le scénario 1 proposé pour la révision du code BSS. Ce choix sera présenté pour information auprès des différents groupes du SIE. Une diffusion et communication sera faite également en interne BRGM pour informer les administrateurs de la BSS, ainsi que l'ensemble des hydrogéologues et géologues, avant diffusion externe.
3. Seuls les ouvrages BSS ayant pour statut de déclaration/réalisation : « Réalisé » rentreront dans le référentiel des Points d'eau d'origine souterraine.
4. Flux du référentiel : Extrait BSS (BRGM) => Référentiel Point d'eau d'origine souterraine (Sandre) => si problème renvoi sur l'outil de gestion (BRGM).
5. Plusieurs documents sont à mettre à jour : dictionnaire de données référentiel point d'eau d'origine souterraine, dictionnaire de données mesures (qualité et quantité) et le scénario QESOUT.

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est programmée le **01 février salle RDC1, à l'Onema de 10h à 16h**. Pour la visio : Le salon N° : 01 ; Le code PIN est : 0001.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Contexte

Un point d'eau d'origine souterraine est un accès naturel (source) ou artificiel (forage, drain, puits...) aux eaux souterraines (cf. Dictionnaire de données Sandre « Points d'eau d'origine souterraine » en cours de révision). Historiquement, le système d'information sur l'eau (SIE) n'a pas considéré cette notion comme un référentiel. A l'origine de ce choix, on devine -à la lecture du dictionnaire Sandre- une confusion entre les notions de point d'eau et de dispositifs servant aux mesures de la qualité (ie. qualitomètre) et de la quantité (ie. piézomètre) des eaux souterraines. Or, les discussions récentes amènent le SIE à reconsidérer la notion de point d'eau comme étant une notion importante dont les objets doivent être suivis et partagés.

Le fait de considérer les points d'eau d'origine souterraine comme un référentiel impose :

- de modifier le dictionnaire de données Sandre associé (objet de ce premier compte-rendu),
- de changer les modalités de gestion des données des points d'eau imposées par le SIE, comme par exemple le fait de ne jamais supprimer/modifier un code d'un point d'eau (c'est le caractère invariant de l'identifiant unique du point d'eau qui est impératif),
- de rendre le référentiel libre d'utilisation et d'accès par le site Web Sandre,
- de revoir la codification de l'identifiant du point d'eau.

Pour effectuer ces travaux, le groupe a rédigé un mandat de travail qui explique l'objectif et les livrables. Il a été décidé de répartir ces travaux en deux GT :

- GT SANDRE Dictionnaire de données (ce groupe s'est réuni deux fois (19 octobre, 20 novembre 2015))
- GT SANDRE Règles de gestion / Atelier codification des points d'eau d'origine souterraine (ce groupe s'est réuni une fois en novembre, il fait l'objet de ce compte rendu).

Point sur la codification des points

Ressources documentaires :

- *Reunion_referentielBSSEAU-24112015-codification-V-1.pdf* (diaporama présenté par le BRGM)

1. Présentation de la codification actuelle d'un ouvrage BSS

Une seule écriture pour le numéro national BSS :

indice/désignation :

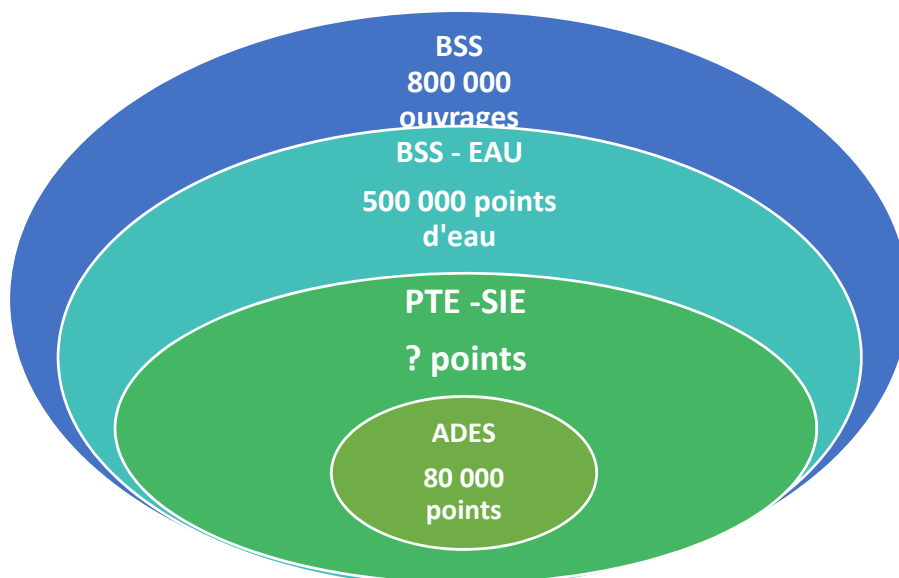
- avec indice « 10 caractères » = Numéro de carte géologique (4 caractères) & Numéro du huitième (ou 32ème) de carte (2 caractères) & un numéro d'ordre séquentiel automatique (4 caractères)
- désignation = champ textuel alpha numérique jusqu'à 6 caractères ayant une signification locale sur la nature du point (P1, HY, FAEP,...) sans règle de gestion associée.

Exemple : 09258X0023/HY. La carte de ce point est la carte 0925.

Ce code est donc signifiant et potentiellement il a été modifié dans le temps pour que les caractéristiques du point soient directement interprétables à partir du code. En effet, ces informations comme le numéro de la carte géologique ne sont pas stockées ailleurs, i.e. dans un attribut (mise en place de règles de gestion de référentiel depuis 2015). Les ouvrages de prélèvement n'étaient pas gérés comme un référentiel (changement au cours du temps, pas de gel, réutilisation de codes...)

Depuis 3 ans, le BRGM tente de rendre ce code comme un réel identifiant permanent non signifiant.

2. Rappel en quelques chiffres



3. Présentation des différents scénarios possibles pour la codification des ouvrages BSS de type point d'eau

Commun à tous les scénarios : certaines informations portées exclusivement dans le code actuel de l'ouvrage BSS de type point d'eau seront reprises dans des attributs dédiés (exemple : numéro carte

géologique, 1/8ième de feuille géologique). Le nouveau code de l'identifiant ne sera plus interprétable. Ce code sera sur 10 caractères pour limiter les impacts sur les SI.

3 scénarios sont présentés au groupe. Cf. diapos 12 à 18 avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Scénario 1

Un nouveau code non significatif est créé sur 10 caractères : tous les ouvrages (les anciens qui ont un code BSS et les nouveaux ouvrages créés) auront le nouveau code proposé.

Exemple :

Pour un ouvrage existant : la source bleue

Code actuel : 05732X1001/S

Indice : 05732X1001

Désignation : S

Nouvel identifiant : BSS000AAAA

Pour un nouvel ouvrage : le forage F1

Indice : BSS000AAAB

Désignation : X

Nouvel identifiant : BSS000AAAB

Avantages :

- Un nouvel identifiant homogène non significatif
- Meilleure lisibilité au plan national et international (Europe, DCE)
- Rend visible le passage au statut de référentiel des ouvrages de la BSS
- Conforme aux règles des URI

Difficultés

- Changement du modèle
- Conversion des codes entre l'ancien et le nouveau à mettre dans en place dans les SI pour les ouvrages existants

Accompagnement au changement

- Lien entre nouveau code et ancien code garanti dans le référentiel
- Les outils référentiels permettront d'interroger sur nouveau ou ancien code indifféremment

Scénario 2

Un nouveau code non significatif est créé sur 10 caractères : seuls les nouveaux ouvrages (et donc points d'eau) créés auront ce nouveau code.

Exemple :

Pour un ouvrage existant : la source bleue

Code actuel : 05732X1001/S

Indice : 05732X1001

Désignation : S

Nouvel identifiant : 05732X1001

Pour un nouvel ouvrage : le forage F1

Indice : BSS000AAAB

Désignation :

Nouvel identifiant : BSS000AAAB

Avantages

- Un nouvel identifiant homogène non significatif uniquement pour les nouveaux objets

- Conforme aux règles des URI
- Moins d'impact du changement de modèle
- Facilite l'exploitation des différents documents existants (papier, scannés, etc).

Difficultés

- Conversion des codes pour les anciens codes se limite à la suppression de « / » et « désignation » dans les SI
- Deux structures de codes coexistent : perte de visibilité au plan national et international (Europe, DCE)
- Visibilité partielle de la mise en place du référentiel
- Les anciens codes garderont leur caractère signifiant et le caractère daté (anciens codes = anciens ouvrages, même pour les ouvrages créés récemment mais qui existent depuis longtemps)

Accompagnement au changement

Scénario 3

Le code actuel est réduit à l'indice, sans la désignation. La génération de l'indice est gardée mais il n'évolue pas dans le temps et il ne doit pas être interprété.

Exemple :

Pour un ouvrage existant : la source bleue

Code actuel : 05732X1001/S

Indice : 05732X1001

Désignation : S

Nouvel identifiant : 05732X1001

Pour un nouvel ouvrage : le forage F1

Indice : 010237X0032

Désignation : ZZZZZ (toutes les désignations seront mises à ZZZZZ)

Nouvel identifiant : 010237X0032

Avantages

- les thématiciens auront l'impression de manipuler les mêmes objets
- conserver les codes déjà diffusés dans des documents papier

Difficultés

- ne permet pas d'avoir des informations à l'étranger, ni en mer (ouvrages sur le plateau continental, exemple d'ouvrages à mettre en banque en limite de frontière)
- pas de modification : les utilisateurs risquent de ne pas modifier leurs habitudes et d'interpréter un code qui n'est plus interprétable.

⇒ Avis du groupe sur les scénarios : scénario 1 retenu

Il est à noter que certaines personnes du groupe ont des craintes sur l'importance des impacts dans les systèmes existants.

Le groupe insiste sur le fait qu'il faudra communiquer (rédaction d'une note par le BRGM et à terme d'un FAQ à partager) et mettre en place des services pour interroger le référentiel sur les 2 codes (anciens et nouveaux).

Laurence C. rappelle que le BRGM n'a connaissance d'aucun système qui a implémenté l'identifiant point d'eau en totalité avec indice/désignation dans un même champ.

Le scénario n°3 est écarté par le groupe. Il ne répond pas à la règle d'un identifiant non signifiant, fixée pour tout référentiel...c'est en effet un identifiant associé à une position géographique.

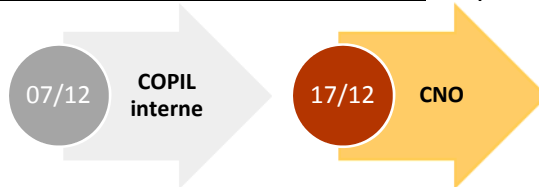
Commentaires de Laurence C. suite au GT AEP où la possibilité de modifier le code a été évoquée : la DGS gère actuellement pour les codes alternatifs le code de l'ouvrage avec 2 champs (indice et désignation). Ces champs sont saisis par certaines ARS. Les liens issus du référentiel des captages actuellement

administré par le BRGM ne sont pas intégrés dans SISE Eaux. Le BRGM gère la table de correspondance des identifiants. Ils seront donc peu impactés par un changement d'identifiant.

Diffusion de l'information du scenario retenu au sein des instances du SIE par le GT : En plusieurs étapes



Diffusion de l'information au sein du BRGM en interne : En plusieurs étapes



Action BRGM : Faire une note pour présentation auprès des différents groupes

Délais : *prochaine réunion 01/02*

Statut : **FAIT** (ppt)

A chacun de ces groupes, il sera présenté le choix de notre GT pour mettre en place une nouvelle codification des ouvrages de la BSS (et par conséquent des points d'eau) avec les avantages et les inconvénients, une FAQ et un planning.

Quelles caractéristiques font qu'un ouvrage BSS est un point d'eau d'origine souterraine ?

4. Statut de déclaration

En BSS, il existerait 4 statuts de déclarations d'un ouvrage BSS:

- En projet/déclaré (en lien avec la génération automatique du code au moment de la déclaration, actuellement par la télédéclaration GMI, à terme plus largement via DUPLOS)
 - Réalisé
 - Vérifié
 - Annulé (demande annulée, statut en cours de création)
- ⇒ Le groupe souhaite que seuls les ouvrages ayant une existence réelle soient intégrés au référentiel des points d'eau d'origine souterraine, c'est-à-dire s'ils ont le statut « réalisé ».

5. Sur quels critères pouvons-nous déterminer qu'un ouvrage BSS est un point BSS-EAU puis un POINT D'EAU d'origine souterraine ?

Le groupe a évoqué le critère de l'origine de la déclaration :

- Loi sur l'eau
 - Code Minier (L411-1)
 - ICPE
 - Code minier autres ouvrages (exemple : Ouvrages pétroliers)
- ⇒ Mais cela ne fonctionne pas : il existe des ouvrages qui ne sont pas forcément des PE

Le groupe a évoqué également le critère du « support » :

- Eau
 - Pétrole
 - Gaz
- ⇒ Mais cela ne fonctionne pas, car on peut effectuer un trou pour le pétrole et trouver de l'eau.

Un point BSS est potentiellement un point BSS Eau. Il est très difficile de les discriminer, c'est pourquoi, a minima, le groupe évoque que le critère devrait être qu'il existe des données qualité ou quantité associées

à ce point ou que les caractéristiques permettent d'identifier la présence d'eau dans l'ouvrage (log technique indiquant la présence de crépine devant une formation perméable, observation d'un niveau d'eau ou d'une arrivée d'eau pendant la foration, essai de pompage, etc..

⇒ le BRGM propose de regarder :

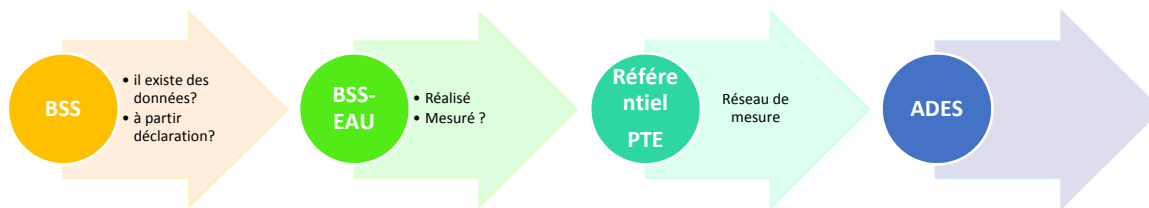
- l'algorithme qui a été utilisé pour générer en automatique les ouvrages de type point d'eau dans la partie BSS EAU.
- Le GT pose la question du nombre de points qui seraient concernés si on appliquait la proposition de ne prendre les ouvrages uniquement concernés par des mesures sur la qualité et la quantité.

Action BRGM : Effectuer des statistiques sur les points BSS-EAU

Délais : *prochaine réunion 01/02*

Statut : **A FAIRE**

Le groupe indique que pour passer d'une base à une autre base, il existe potentiellement des multicritères :



Action BRGM : proposer la liste des différents critères pour passer d'une base de données (BSS=>BSS-EAU=>Référentiel PTE=>ADES) à une autre.

Délais : *prochaine réunion 01/02*

Statut : **A FAIRE**

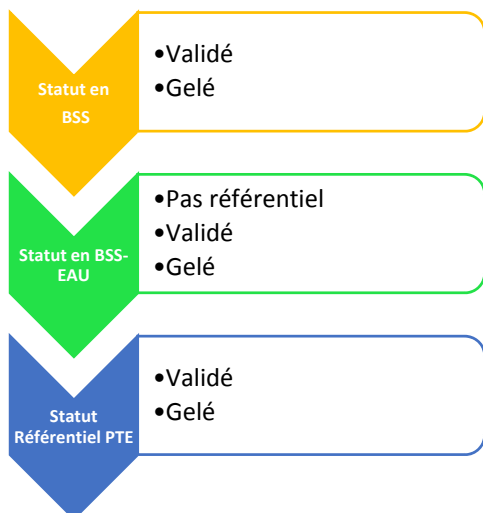
6. Statut d'un ouvrage BSS / un point d'eau d'origine souterraine

Suite à des discussions, et du fait qu'un point d'eau peut appartenir à ces différents jeux de données, il est nécessaire de gérer le statut du point d'eau. En effet, si un point est gelé dans le référentiel POINT D'EAU d'origine souterraine, il n'est pas forcément gelé en BSS-EAU, ou en BSS. Par contre si un ouvrage BSS-Eau est gelé alors son « pendant » POINT D'EAU d'origine souterraine est gelé.

Pour rappel, un ouvrage BSS est gelé en BSS pour 2 raisons :

- L'ouvrage est un doublon
- L'ouvrage n'existe pas

Cf. graphique ci-dessous qui récapitule les différents statuts par base.



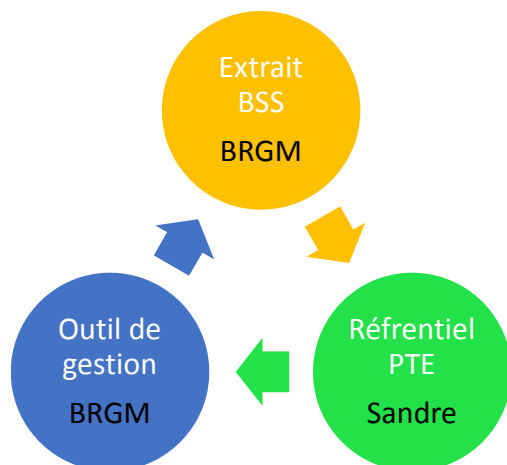
Si on gèle au niveau de la BSS alors il y aura un effet descendant c'est-à-dire que cela va se répercuter sur la BSS-EAU puis sur le référentiel POINT D'EAU d'origine souterraine.

Par contre l'inverse n'est pas vrai il n'y a pas d'effet ascendant.

Le groupe se pose aussi la question : faut-il afficher dans le référentiel POINT D'EAU d'origine souterraine le statut de ce point de la BSS-EAU ?

Action GT : Décider si on affichera les 2 statuts du point BSS-EAU et PTE
Délais : *prochaine réunion 01/02*
Statut : **A FAIRE**

Flux



Le référentiel point d'eau d'origine souterraine est une extraction de la BSS. Il sera diffusé par le SANDRE qui enverra les demandes de création/ mise à jour au BRGM (outil de gestion).

Planning des tâches SIE : Point d'eau d'origine souterraine

Pour le GT _ Référentiel :

Diffusion de l'information sur le scenario 1 au sein des instances du SIE par le GT
 En plusieurs étapes

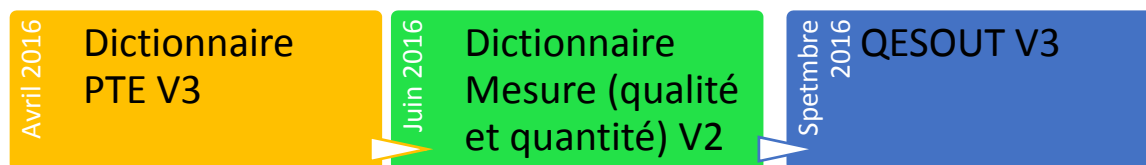


Production

Un document sandre d'administration du référentiel des points d'eau d'origine souterraine.

Pour le GT _ Dictionnaires:

Production



Autre documents :

Production

- Scenario de service web WSQ
- Scenario simplifié géographique
- Scénario référentiel version 4